- **9.** Câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications précédentes, présentant un diamètre D tel que D < 2,00 mm, de préférence 0,75 mm < D < 1,40 mm et plus préférentiellement 1,00 mm < D < 1,30 mm.
- **10**. Câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le rapport K du pas P sur le diamètre Df de chaque élément filaire métallique (54), P et Df étant exprimés en millimètres, est tel que $19 \le K \le 44$.

5

10

15

20

25

30

- 11. Câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'angle d'hélice a de chaque élément filaire métallique (54) est tel que $13^{\circ} \le a \le 21^{\circ}$.
- 12. Câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications précédentes, présentant un allongement structural As tel que As > 1%, de préférence tel que As > 2,5%, plus préférentiellement As > 3% et encore plus préférentiellement tel que $3\% \le As \le 5,5\%$, l'allongement structural As étant déterminé en appliquant la norme ASTM D2969-04 de 2014 au câble de façon à obtenir une courbe force-allongement, l'allongement structural As étant égal à l'allongement, en %, correspondant à la pente maximale de la courbe force-allongement.
- 13. Utilisation d'un câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications précédentes, pour le renforcement d'un article ou produit semi-fini comprenant une matrice élastomérique dans laquelle est noyé le câble.
- **14.** Pneumatique (10, 10') comprenant un élément filaire de renfort obtenu par noyage d'un câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications 1 à 12 dans une matrice élastomérique.
- 15. Pneumatique (10, 10') selon la revendication précédente, comprenant un sommet (12) comprenant une bande de roulement (20) et une armature de sommet (14), deux flancs (22), deux bourrelets (24), chaque flanc (22) reliant chaque bourrelet (24) au sommet (12), l'armature de sommet (14) s'étendant dans le sommet (12) selon une direction circonférentielle (Z) du pneumatique (10, 10'), le pneumatique (10, 10') comprenant une armature de carcasse (32) ancrée dans chacun des bourrelets (24) et s'étendant dans les flancs (22) et dans le sommet (12), l'armature de sommet (14) étant radialement intercalée entre l'armature de carcasse (32) et la bande de roulement (20), l'armature de sommet (14) comprenant un élément filaire de renfort (48) obtenu par noyage d'un câble (50, 50') selon l'une quelconque des revendications 1 à 12 dans une matrice élastomérique.